

Fontainebleau



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juillet 2022**

L'An deux mille vingt-deux, le 12 juillet à 19h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de Fontainebleau, dûment convoqué le 6 juillet 2022, réuni en séance publique, en salle du conseil sous la présidence de Julien GONDARD, Maire.

Etaient présents : Mme BOLGERT, Mme REYNAUD, M. FLINE, Mme CLER, M. TENDA, Mme BOLLET, Mme JACQUIN, Mme MAGGIORI, M. JADAUD, M. RAYMOND, M. BEAUDOIN, M. VALLETOUX (arrivé à 20h13), Mme MARIANNE, M. RONTEIX, Mme GUERNALEC, M. JULIEN, M. LECERF, M. THOMA.

En exercice	33
Présents ou représentés	33
Votants	33
Abstention	0
Suffrages exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Etaient représentés :

M. ROUSSEL pouvoir à M. FLINE  
M. INGOLD pouvoir à Mme REYNAUD  
M. DORIN pouvoir à Mme BOLLET  
M. SCHÜTZ pouvoir à Mme GUERNALEC  
Mme PHILIPPE pouvoir à Mme CLER  
Mme MONTORO pouvoir à Mme JACQUIN  
M. VALLETOUX pouvoir à M. GONDARD pour les délibérations n°22/72 à 22/82  
M. PERROT pouvoir à M. JADAUD  
Mme LARUE pouvoir à M. RONTEIX  
Mme MALVEZIN pouvoir à Mme BOLGERT  
Mme SASSINE pouvoir à M. TENDA  
Mme NORET pouvoir à Mme MARIANNE  
Mme HIMO-MALRIC pouvoir à M. JULIEN  
Mme DUPUIS pouvoir à M. LECERF  
Mme TAMBORINI pouvoir à M. THOMA

Secrétaire de séance : M. BEAUDOIN

*Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.*

*Ces formalités remplies,*

Objet : Délégation du service public de restauration scolaire et périscolaire  
- Compte rendu d'activités année scolaire 2020-2021

**- Unanimité**

**Le Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1411-3,

Vu le code la commande publique et notamment ses articles L. 3131-5et R. 3131-2,

Vu la délibération N°15/73 du 6 juillet 2015 approuvant le choix de la société SOGERES (92 777 Boulogne-Billancourt) en tant que délégataire du service public de restauration scolaire et périscolaire pour une durée de six ans à compter du 27 juillet 2015, ainsi que la convention de délégation de service public,

Vu la délibération n°16/63 du 2 juillet 2016 approuvant l'avenant n°1 avec la société SOGERES modifiant les tarifs aux usagers de la restauration scolaire et périscolaire ainsi que la liste des travaux d'entretien, de nettoyage et de renouvellement,

Vu les deux contrats, formant un tout indivisible, qui confient l'exploitation du service public de restauration scolaire et périscolaire à la société SOGERES pour une durée totale de six ans à partir du 27 juillet 2015,

Considérant que le délégataire d'un service public doit présenter chaque année à l'assemblée délibérante un compte rendu d'activités permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service, dans ses aspects financiers, quantitatifs et qualitatifs,

Considérant que le délégataire s'est conformé à cette obligation,

Considérant la présentation du rapport annuel d'activités des délégations de service public sur la restauration scolaire et périscolaire lors de la commission consultative des services publics locaux en date du 20 juin 2022,

Considérant l'avis de la commission Vie locale, lors de sa réunion en date du 28 juin 2022,

Considérant l'avis de la commission Finances, Administration Générale et Sécurité du 9 juillet 2022,

Sur présentation du Rapporteur, Mme Gwenaël CLER,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

PREND ACTE du compte rendu d'activités pour l'exercice 2020-2021 de la délégation de service public de restauration scolaire et périscolaire, produit par le délégataire SOGERES (92777 Boulogne-Billancourt).

Cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans les deux mois suivant son exécution,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Julien GONDARD

  
Maire de Fontainebleau

Publié le 13 juillet 2022  
Notifié le \_\_\_\_\_  
Certifié exécutoire le 13 juillet 2022  
Sous l'identifiant 077-217701861 - \_\_\_\_\_